



UNE VOIX UTILE, NOUVELLE ET CONSTRUCTIVE POUR LE DOUBS

Une République présente partout, plus juste et solidaire

Maire d'une petite ville au cœur d'un territoire rural, je sais concrètement ce que signifie exercer un mandat local aujourd'hui : des responsabilités qui ne cessent de s'élargir, des complexités croissantes, des moyens souvent contraints et des habitants qui attendent des réponses concrètes.

Cette campagne est d'abord celle des rencontres, de l'écoute et du dialogue avec les maires et les élus du Doubs. Au fil de ces échanges, une même exigence s'est exprimée : redonner aux territoires les moyens d'agir et à la République les moyens d'être présente partout. Les dernières semaines nous l'ont encore rappelé. Sécheresses, feux de forêt, effondrement des rendements agricoles vieillissement et isolement, accès aux soins, fragilisation des services publics : ces réalités touchent directement nos communes et leurs habitants. Elles nous obligent à agir, à reconstruire les solidarités et à préparer l'avenir.

Je porte cette candidature dans la tradition progressiste de la gauche républicaine, sociale et écologique du Doubs : celle qui protège, qui rassemble et qui agit concrètement pour améliorer la vie quotidienne. C'est dans cet esprit que je défendrai quatre priorités : redonner aux collectivités les moyens d'agir ; garantir des services publics de qualité et accessibles à tous ; soutenir l'emploi, l'industrie et l'agriculture ; préserver l'eau, les forêts, les sols et notre cadre de vie face au changement climatique.

Au Sénat, je siégerai avec la volonté de faire entendre la voix du Doubs avec pragmatisme et de porter une action parlementaire utile, concrète et fidèle aux réalités de nos territoires.

Ce document est un engagement : porter au Sénat la voix du Doubs, défendre ses communes et ses habitants, et agir pour une République réellement présente partout.

Arnaud MARTHEY

Les enjeux 2026

- La défense des services publics
- L'urgence climatique
- Le développement économique des territoires
- Une « seule santé » sociale et environnementale
- Le financement des collectivités



L'eau : une ressource fragile impactée par le changement climatique

Face à la réalité de ce que traversent de nombreuses communes du département, approvisionnées cet été en eau par camion-citerne, nous devons déployer les moyens nécessaires pour prévenir ces événements et ne plus revivre ça. Ce sont 18 communes qui ont été touchées cette année.

Le Doubs, Villers-le-Lac, été 2026

PROTÉGER nos territoires et préparer l'avenir : l'urgence climatique

« La transition écologique ne doit pas opposer les territoires, les agriculteurs, les entreprises et les citoyens. Elle doit nous permettre de mieux protéger nos ressources, de réduire nos vulnérabilités et de préparer une économie capable de relever le défi climatique. »

Sarah Faivre, Maire de Quingey

Eau, forêts, climat : protéger nos ressources

L'eau, les forêts et les sols sont au cœur de l'avenir du Doubs. Sécheresses, incendies, canicules ou inondations nous obligent à anticiper plutôt qu'à réparer. **Nous défendons une politique d'adaptation construite avec les territoires et fondée sur la protection de nos ressources.**

Nos engagements :

- **Créer un Fonds national de sécurité climatique** pour financer la prévention et l'adaptation des territoires.
- **Protéger durablement l'eau et les captages** et renforcer une gouvernance de l'eau au plus près des territoires.
- **Défendre les infrastructures qui relient nos territoires**, notamment les lignes ferroviaires structurantes comme la ligne des Horlogers.

Sécuriser les approvisionnements en eau potable, notamment en favorisant les interconnexions de réseaux.



Santé environnementale : protéger ce que nous respirons et buvons

Notre santé dépend aussi de la qualité de notre eau, de notre air et de nos sols. **Nous défendons une approche de « santé globale »**, qui protège à la fois les habitants, les agriculteurs et notre environnement.

Nos engagements :

- **Renforcer la surveillance des pesticides et des polluants** dans l'air, l'eau et les sols, et mieux informer les populations exposées.
- **Faire de la qualité des sols un patrimoine commun**, au même titre que l'eau et l'air.
- **Inscrire la santé environnementale dans les politiques publiques**, notamment face aux canicules et aux effets du changement climatique.

« La santé est un droit, mais aussi un enjeu de justice territoriale. »
« Une seule santé », c'est comprendre que la santé humaine dépend de notre capacité à soigner, mais aussi à prévenir, à protéger notre environnement et à préserver notre souveraineté sanitaire. »

Gilles Robert, ancien Président de la CC Plateau du Russey

Le Doubs : un patrimoine naturel exceptionnel



40,8%
de couverture
forestière



Plus de 2/3
de terres
agricoles



1 645
kilomètres de
cours d'eau



Agriculture : protéger celles et ceux qui nous nourrissent

Les agriculteurs du Doubs doivent pouvoir vivre de leur travail et préparer l'avenir. **Nous défendons une transition agroécologique qui protège à la fois les agriculteurs, les consommateurs et nos ressources.**

Nos engagements :

- **Interdire l'achat des productions agricoles en dessous de leur coût de revient** et mieux encadrer les relations commerciales.
- **Mieux rémunérer les pratiques qui protègent l'eau, les sols et la biodiversité**, notamment par des contrats pluriannuels.
- **Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des exploitations.**
- **Défendre la réciprocité des normes** : les produits importés doivent respecter les mêmes exigences sanitaires, sociales et environnementales que celle de nos producteurs.

DÉFENDRE les services publics

« En 2025, dans notre département, 72 fermetures de classes en école primaire et maternelle ont été actées. Nous demanderons l'instauration d'un principe d'accord préalable du conseil municipal pour toute fermeture de classe en zone "France ruralités revitalisation" ».

Valérie Pagnot, Maire de Bonnetage

L'école d'abord, tous les services publics ensuite

Fermer une classe, éloigner un service du citoyen ou réduire la présence des forces de l'ordre fragilise un bassin de vie. **Nous défendons une République présente partout**, avec des services publics adaptés aux réalités de chaque territoire.

Nos engagements :

- **Donner davantage de poids aux maires dans les décisions de fermeture de classes**, notamment dans les communes rurales.
- **Conditionner toute réorganisation d'un service public à une étude de son impact territorial**, associant les élus locaux.
- **Renforcer les maisons France Services** et leur donner les moyens d'accompagner davantage de démarches et de services de proximité.
- **Défendre une présence suffisante de la gendarmerie et de la police**, avec des effectifs adaptés à la réalité géographique et aux besoins des territoires ruraux et urbains.

« Élu sénateur, en cohérence avec mes convictions, je ne voterai pas de texte qui dégraderait les conditions d'apprentissage des élèves. »

Arnaud Marthey



Sécurité et prévention : protéger nos territoires

La sécurité est un droit pour tous, en ville comme dans nos communes rurales. **Nous défendons une politique qui associe prévention, présence des forces de sécurité et protection des élus**, car la tranquillité publique repose aussi sur la cohésion sociale et la capacité à prévenir les risques.

Nos engagements :

- **Donner aux maires les moyens d'agir** face aux incivilités et aux troubles à l'ordre public, avec un cadre juridique plus clair et une meilleure protection.
- **Renforcer la prévention et la protection civile** face aux risques qui touchent nos territoires : feux de forêt, inondations, canicules et événements climatiques extrêmes.
- **Défendre les moyens de la sécurité du quotidien**, en particulier dans les territoires ruraux et les petites villes par les brigades renforcées de Gendarmerie et les commissariats (À quand le nouveau commissariat promis à Besançon ?).

SANTÉ, une priorité à tout âge

Se soigner ne doit pas dépendre du lieu de résidence. Dans le Doubs, nous défendons une offre de soins de proximité, adaptée aux réalités rurales et aux besoins de chaque habitant.

Nos engagements :

- **Assurer un accès aux soins en moins de 30 minutes** pour chaque habitant.
- **Déployer des unités mobiles de santé** dans les territoires sous-dotés et renforcer l'ancrage territorial des jeunes médecins.
- **Donner à l'hôpital public une visibilité pluriannuelle** sur ses moyens, ses recrutements et ses investissements.
- **Désengorger les urgences** en développant des structures de soins de proximité en lien avec la médecine de ville.
- **Défendre l'accès effectif aux soins** pour les personnes en situation de handicap

Le grand âge et les aidants : ne laisser personne de côté

Vieillir dignement et pouvoir accompagner un proche ne doit pas dépendre de ses ressources ou de son lieu de vie. **Nous défendons une politique du grand âge à la hauteur des besoins**, qui protège les personnes âgées et reconnaît le rôle essentiel des aidants.

« Notre ambition est de faire de la santé une priorité nationale et territoriale, avec une République capable de garantir à chacun, où qu'il vive, la possibilité de se soigner, de prévenir les fragilités et de vivre dans un environnement favorable à sa santé. »

Hervé Groult, Maire de Chalezeule

Nos engagements :

- **Porter une véritable loi sur le grand âge**, avec des moyens à la hauteur des besoins des personnes âgées et des établissements (logements, aide à domicile, soins, conseils, accompagnements...).
- **Renforcer les droits des aidants**, notamment le droit au répit et à un accompagnement adapté, et mieux reconnaître les métiers de l'aide et du soin.

Dans la continuité des grandes réformes portées par Paulette Guinchard.



Soutien à nos sapeurs-pompiers

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs », s'exprimait cet été le Président de l'Union régionale des Sapeurs-Pompiers de Bourgogne-Franche-Comté. Ces mots, prononcés avant l'été, étaient déjà une alerte concernant le financement alloué aux casernes par les instances nationales. Il est urgent, dans la prochaine loi de finances 2027, de voter de nouveaux crédits aux services de secours et d'incendie. La protection de la nature et des populations ne peut plus attendre.

SOUTENIR le développement économique des territoires

« Mon expérience à la tête de l'Agence Économique Régionale m'a convaincu d'une chose : les politiques économiques sont efficaces lorsqu'elles se construisent au plus près des entreprises et des territoires. »

Soutenir l'emploi et les forces économiques

Le Doubs a un tissu industriel, artisanal, commercial et agricole qui fait sa force. **Nous voulons permettre aux entreprises de se développer, de transmettre leurs savoir-faire et de créer des emplois dans tous les bassins de vie.** Le développement économique doit aussi permettre de se loger, de se former et de travailler près de chez soi.



Nos engagements :

- **Simplifier les démarches et renforcer l'accès des TPE et PME** au financement, aux marchés publics, à la formation et à l'innovation.
- **Conditionner les aides publiques** à des engagements vérifiables en matière d'emploi, d'investissement local et de transition écologique.
- **Faciliter la transmission et la reprise des entreprises**, pour éviter la disparition d'activités et de savoir-faire.
- **Défendre la réindustrialisation et les filières stratégiques**, en favorisant la production, l'investissement, la robotisation et l'innovation dans nos territoires.

DONNER aux collectivités les moyens d'agir

« Les collectivités ne demandent pas un traitement de faveur. Elles demandent simplement les moyens correspondant aux responsabilités qui leur sont confiées pour agir, faisons confiance aux élus locaux »

Raphaël Krucien, Conseiller départemental du Doubs

« Donner aux collectivités les moyens d'agir, c'est renforcer l'efficacité de l'action publique et faire vivre concrètement la décentralisation. »

Christophe Garnier, Maire de la Commune nouvelle d'Eternoz-vallée-du-Lison

Les communes et leurs intercommunalités portent une grande part de l'investissement public et des services de proximité. Elles ne peuvent plus être la variable d'ajustement des finances de l'État. Nous défendrons une décentralisation fondée sur la confiance, des ressources prévisibles et une véritable liberté d'action.

Nos engagements :

- **Inscrire dans la loi que tout transfert de compétence doit s'accompagner des ressources correspondantes.**
- **Défendre des dotations stables et prévisibles**, avec une visibilité pluriannuelle pour les budgets locaux.
- **Préserver l'autonomie financière et fiscale des collectivités** et simplifier les normes et procédures qui pèsent sur les communes.
- **Porter un nouvel acte de décentralisation**, fondé sur la confiance, la responsabilité et la liberté d'action des collectivités.



5234 km²
de superficie



563
communes



3 arrondissements
19 cantons

547 163
habitants



170
kilomètres



de frontière avec la Suisse

ASSURER aux Maires et aux Présidents de Communautés de Communes toute leur place dans notre République

« Redonner toute sa place au Maire, c'est redonner de la force à la République de proximité. »

Les Maires au cœur de la République

Les Maires sont les premiers interlocuteurs des citoyens et les premiers acteurs de proximité. Pourtant, leurs responsabilités s'accroissent, tandis que les contraintes et les incivilités se multiplient. Nous voulons redonner aux Maires les moyens d'exercer pleinement leur mandat, avec davantage de confiance, de protection et de considération.

Nos engagements :

- **Associer systématiquement les Maires aux décisions nationales** qui concernent leurs communes.
- **Mieux protéger les élus** face aux menaces, violences et attaques, y compris sur les réseaux sociaux.
- **Renforcer la reconnaissance et les moyens des secrétaires de mairie**, indispensables au fonctionnement des plus petites communes.
- **Maintenir un dialogue régulier avec les Maires du Doubs**, au-delà des rendez-vous institutionnels, pour faire remonter leurs réalités au Sénat.

Un élu local au Sénat - Parole à Arnaud Marthey :

Un sénateur, pour quoi faire ?

Le Sénat c'est la chambre qui représente les collectivités territoriales de la République. Cette responsabilité donne au sénateur une mission particulière : **faire entendre la voix des territoires dans la loi et veiller à ce que les décisions nationales tiennent compte de leurs réalités**. Être sénateur, ce n'est pas seulement voter des lois. C'est aussi proposer, amender, contrôler l'action du Gouvernement, défendre les intérêts des collectivités dans les débats budgétaires et évaluer les politiques publiques.

Un sénateur utile aux communes

Je veux concevoir le mandat de sénateur comme un **prolongement de l'engagement local**. Cela signifie rester disponible pour les maires et les élus, faire remonter leurs difficultés, suivre leurs dossiers et transformer les problèmes rencontrés sur le terrain en propositions concrètes au Parlement. Cela signifie également être présent dans les communes, régulièrement, et pas seulement au moment des élections : **écouter, comprendre, rendre compte et agir**.

Un mandat de proximité et d'action

Le sénateur doit être à la fois **un représentant du territoire à Paris et un représentant du Parlement dans le territoire**. Je veux exercer ce mandat dans cet esprit : avec disponibilité, constance et exigence, en restant fidèle à ce qui fonde mon engagement depuis près de 25 ans : **partir du terrain pour construire des solutions utiles**.

Du terrain au Parlement

Les propositions de ce programme partent d'une conviction simple : **la loi est plus efficace lorsqu'elle est construite avec ceux qui auront à l'appliquer**. C'est pourquoi je souhaite faire du dialogue permanent avec les élus locaux un principe de mon mandat.

Chaque fois que cela sera nécessaire, je pourrai utiliser les différents leviers du mandat sénatorial :

→ **Proposer ou modifier la loi** par des propositions de loi et des amendements ;

→ **Défendre les collectivités dans les débats budgétaires**, pour préserver leurs moyens et leur capacité d'investissement ;

→ **Interpeller et contrôler le Gouvernement** sur les politiques qui concernent directement nos territoires ;

→ **Contribuer aux missions d'information et commissions d'enquête** lorsque la situation l'exige ;

→ **Faire évoluer les dispositifs nationaux** lorsqu'ils ne correspondent pas aux réalités des communes, des intercommunalités, des départements ou des régions ;

→ **Porter au niveau national les expérimentations et les solutions qui fonctionnent localement**.

« Les engagements pris par Arnaud sont ceux d'un élu local qui entend rester, au Parlement, un interlocuteur disponible, un relais et un défenseur des communes du Doubs. »

Jérôme DURAIN, Président de Région BFC et ancien Sénateur



3
sénateurs
dans le Doubs

Élus pour un mandat de 6 ans
au suffrage universel direct



1 658
grands électeurs
dans le Doubs

Députés, élus municipaux, départementaux
et régionaux



1
seul tour de
scrutin

Élection à la proportionnelle à la
plus forte moyenne

Mes engagements auprès des Maires et des élus du Doubs

Parce qu'un mandat sénatorial doit d'abord être un mandat de confiance et de proximité, **je prends devant les grands électeurs du Doubs des engagements clairs**.

Je m'engage à :

- **Ne soutenir aucune mesure qui conduirait à diminuer les dotations des communes**, ni à transférer de nouvelles charges aux collectivités sans les ressources correspondantes.
- **Défendre l'autonomie financière et fiscale des collectivités** et à obtenir une visibilité pluriannuelle sur leurs ressources, afin de leur permettre de construire leurs budgets et leurs projets dans la durée.
- **Consulter systématiquement les Maires et leurs associations représentatives** avant de prendre position sur toute réforme législative ayant un impact direct sur les collectivités.
- **Entretenir un lien et un dialogue régulier et privilégié** avec l'Association des Maires du Doubs et l'Association des Maires ruraux du Doubs, afin que leurs préoccupations soient constamment portées au Sénat.
- **Réunir, chaque année, les Maires du Doubs** à l'échelle des intercommunalités, pour échanger sur leurs projets, leurs difficultés et les évolutions législatives qui les concernent.

Des élus locaux investis pour leur territoire

Arnaud Marthey



Depuis 25 ans, mon engagement s'est construit dans le Doubs, au plus près de celles et ceux qui le font vivre. Maire de Baume les Dames, vice-président de la Communauté de Communes du Doubs Baumois, conseiller régional délégué et président de l'agence de développement économique régionale, j'ai choisi d'agir, de construire et de ne jamais renoncer à ce qui fait la force de nos territoires. Je préside également depuis plus de 12 ans un conseil de surveillance d'hôpital rural m'apportant une expérience précieuse dans le domaine.

Je souhaite aujourd'hui mettre toute mon expérience de terrain au service du Doubs au Sénat, avec une représentation territoriale plus équilibrée. Capable de dialoguer avec toutes les familles politiques, ma démarche est fondée sur la proximité, l'échange et l'écoute au bénéfice de l'intérêt général.

Valérie Pagnot



Élue locale depuis 18 ans, Maire de Bonnetage depuis 2020 et présidente de la Communauté de Communes du Plateau du Russey, j'ai acquis une connaissance fine des défis qui animent nos villages. Conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2021, déléguée à la coopération transfrontalière, vice-présidente du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger, j'ai œuvré pour renforcer les liens avec nos voisins suisses, notamment sur les enjeux de mobilité, d'emploi frontalier et d'accès aux soins partagés. Je suis également Vice-Présidente de l'association des Maires Ruraux.

Parce que nous partageons les mêmes valeurs et la même ambition pour les communes de notre département, c'était une évidence pour moi de m'engager aux côtés d'Arnaud Marthey. Je travaille à ses côtés depuis bientôt cinq ans au sein de la majorité régionale, et j'ai pu constater avec quelle volonté et énergie il se met au service des habitants de notre territoire, notamment sur les questions économiques.

Christophe Lime



Je suis actuellement adjoint au Maire à Dannemarie sur crête et 1^{er} Vice-président du Syndicat intercommunal des eaux du Val de l'Ognon (SIEVO). Avant cela, j'ai été, de 2001 à 2026, élu à la Ville de Besançon et à Grand Besançon Métropole. Mon implication dans le monde politique et issu de mes engagements syndicaux professionnels (EDF/GDF) mais aussi dans l'interprofessionnel sur l'ensemble du département du Doubs. Mon attachement au service public, que j'ai vu se dégrader régulièrement, vient de ces engagements. J'ai découvert le monde de l'eau lors de mon premier mandat à la ville de Besançon, ce qui m'a amené à lier la défense de ce service public avec des nouveaux engagements sur les défenses des milieux et l'environnement. Ces engagements m'ont permis d'intervenir à tous les niveaux y compris à l'ONU lors des journées mondiales de l'eau en 2025 à New-York.

J'ai été très sensible à l'engagement de Arnaud Marthey de n'accepter aucune baisse de dotations aux collectivités territoriales ce qui m'amène à être présent sur la liste qu'il conduit.

Odile Joannes



Depuis les dernières élections, je suis Vice-présidente en charge de l'environnement pour le Pays de Montbéliard Agglomération et Conseillère municipale de Bethoncourt tout en restant engagée dans le milieu associatif. Au vu des derniers événements climatiques, tragiques, que nous venons de connaître et que nous subissons davantage dans l'avenir, nous nous devons impérativement d'agir rapidement pour réduire les causes de ce réchauffement climatique qui impactent : la santé, surtout des plus vulnérables, la qualité de vie de tous, le pouvoir d'achat l'agriculture, les ressources en eau, la faune et la flore, l'économie en général. Alertés depuis des décennies par les scientifiques, mais aussi par les différentes organisations et associations, nous devons prendre en considération leurs propositions.

Le pouvoir associatif est pour moi aussi important que le pouvoir politique, Arnaud Marthey en a la même conception, c'est le pourquoi de mon engagement à ses côtés.

Christophe Garnier



Élu local depuis 1989 en tant que Maire-délégué de Doulaize (Commune associée), Maire d'Eternoz puis de la Commune Nouvelle d'Eternoz-Vallée-du-Lison depuis 2020, Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison en charge de l'environnement, des déchets et du cycle de l'eau, et Vice-Président du SYBERT, je m'investis chaque jour au quotidien dans la vie locale pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitant(e)s.

Ingénieur de formation, et fort de 40 années d'action de terrain dans des fonctions professionnelles de direction de grandes collectivités régionales, je suis convaincu de la nécessité de mieux protéger et de faciliter l'action de proximité de nos Communes et Intercommunalités, de respecter leur autonomie de décision, et de préserver le maillage des services publics. De leur action dépendent la préservation de l'environnement, le développement économique raisonné et l'amélioration permanente du cadre de vie de nos concitoyens.